

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Lyon). Auteur du texte. Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. 1924.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

LE MESMÉRISME
ET LE SOMNAMBULISME
A LYON
AVANT LA RÉVOLUTION

DISCOURS DE RÉCEPTION

Prononcé dans la Séance solennelle du 21 Juin 1921,

PAR

LE D^r J. AUDRY

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu m'accueillir parmi vous. Je vous dois ma reconnaissance et un discours. Puisse ce dernier ne pas vous inspirer quelque ennui !

Je désire vous entretenir d'un sujet relevant à la fois de ma profession et de notre histoire locale, du *Mesmérisme* et du *Somnambulisme* à Lyon, dans les dernières années du XVIII^e siècle. J'ai eu grand plaisir à revivre l'existence de mes confrères de jadis, à suivre leurs discussions ardentes, pendant que leurs concitoyens venaient en foule à la doctrine nouvelle. Les médecins d'alors vous paraîtront quelquefois singuliers; du moins, reconnaîtrez-vous qu'ils pratiquaient l'enthousiasme.

Au total, il sera question d'un des chapitres du merveilleux, ce merveilleux qui, né avec l'humanité, mourra avec elle et auquel peuvent s'appliquer les vers de Baudelaire :

. un temple où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles...

Vous seriez sans doute surpris et déçus, si je n'évoquais, avant d'entrer dans mon sujet, la mémoire de l'homme de bien auquel je succède. Le Dr Michel Gangolphe fut l'image du chirurgien savant et dévoué, du patriote au cœur ardent. Que sa mémoire soit toujours l'objet d'un culte pieux et attendri dans cette ville que ce bon Lorrain voulut sienne !

Je dois tout d'abord vous exposer ce que furent Mesmer et le Mesmérisme.

En ce temps-là, la France fut le théâtre où se heurtèrent les découvertes les plus ingénieuses et les plus étonnantes folies.

Alors apparaissent le cerf-volant électrique et le paratonnerre, la voiture et la navigation à vapeur, le scaphandre et même le bateau plongeur. Suivant l'expression de l'emphatique Carlyle, les humains « portés sur des bulles de savon, escaladèrent l'empyrée ».

Par contre, au travers du scepticisme qui régnait, les crédulités les plus absurdes surgirent.

Rappellerai-je les succès du magicien Etteila, ceux du fameux comte de Saint-Germain qui prétendait à une existence fabuleuse et affirmait retrouver dans un morceau de musique, une marche entendue de ses propres oreilles, lorsqu'Alexandre le Grand entrait dans Babylone ? Que dire du fourbe et libertin Casanova, adepte d'une de nos loges¹, de Cagliostro, « l'archicharlatan », des illuminés tels que Martines de Pasqually et Claude de Saint-Martin

¹ *Casanova et son temps*, par Ed. Maynial (Paris, Mercure de France, 1910).

que nous retrouverons. Ces derniers n'étaient d'ailleurs pas plus singuliers que les successeurs des Rose-Croix et que les disciples du visionnaire Swedenborg, dont le gnosticisme faisait intervenir des légions d'esprits incessamment échappés du sein de la divinité pour venir se mélanger à notre existence, et sous les yeux desquels apparaissaient les prodiges du ciel et de l'enfer.

Sur un terrain si bien préparé, Mesmer allait se produire.

En 1778, s'installe à Paris, venant de Vienne, ce médecin « sérieux en apparence, parlant peu, la tête semblant en « tout temps chargée de grandes pensées ». Il s'établit hôtel Bouret, dans le quartier Vendôme. Jusque-là, ses efforts scientifiques ont eu trois résultats : il a écrit, en 1766, une thèse sur *l'influence des planètes*, étudié, avec le Père Hell, l'effet thérapeutique des aimants naturels, et débuté dans des pratiques étranges et charlatanesques.

Mesmer apporte avec lui une découverte dont les conséquences, à son dire, s'annoncent incalculables, celle du *magnétisme animal*. Il admet que les corps célestes, la terre et les êtres animés jouissent d'une influence naturelle et mutuelle. Cette influence a pour agent le *fluide magnétique*, un fluide universellement répandu, d'une incomparable susceptibilité, apte à recevoir et à propager toutes les impressions du mouvement.

L'admirable était qu'on utilisait ce fluide pour provoquer et diriger dans l'organisme des crises salutaires.

Le nouveau venu ne faisait d'ailleurs que raviver à son profit la doctrine de l'attraction universelle et de la *vis magnetica*, de la force magnétique, chère à Paracelse et aux Rose-Croix.

Un des vôtres, à la fois érudit et homme politique, Delandine¹, a publié précisément, en 1784, un petit livre dont il fit hommage à l'Académie et qui porte pour titre : *la Philosophie corpusculaire ou les connaissances des procédés magnétiques chez les divers peuples*. Dans cet ouvrage, agréablement écrit, où se heurtent cependant, un peu trop confondus, les atomes d'Epicure, le principe vital, l'électricité, le magnétisme et l'influence de l'imagination, l'auteur déclare, en propres termes, que Mesmer a renouvelé l'opinion ancienne sur le fluide magnétique.

Mais enfin quelle était la pratique de ce dernier ?

Mesmer utilisa comme agents thérapeutiques divers procédés, le regard, les attouchements (*passes*), et, lorsque les sujets à traiter devinrent par trop nombreux, des objets inanimés à titre d'intermédiaires. Ne songea-t-on pas à magnétiser le réservoir d'eau de Chaillot ?

On s'explique ainsi les fameux *baquets* qui se multiplièrent bien vite.

Dans une grande salle close, faiblement éclairée, saturée de parfums, les assistants silencieux étaient assis autour d'une caisse circulaire de bois, munie d'un couvercle perforé. Celle-ci contenait des bouteilles recouvertes d'eau et reposant sur un mélange de limaille et de verre pilé. Par les orifices du couvercle sortaient des tiges de fer qui allaient s'appliquer au niveau des corps des malades. Ces derniers formaient quelquefois plusieurs rangs réunis par les mains ou par des cordes. Une musique mélodieuse se faisait entendre dans le lointain : « Musique, zélatrice d'hystérie » ! dira Tolstoï.

Ecoutez comment s'exprime un pamphlet ironique : *le*

¹ Dans les notes annexées à ce travail, je ne dirai rien de Bergasse, Delandine, Doppel, Gilibert et L. Vitet. Ce sont des personnages par trop connus.

Mesmer justifié de 1784 : « Est-il rien de plus glorieux que « ce concours brillant d'hommes, de chevaux, de voitures, « ce tourbillon, ce fracas qui plaît tant, qui règne du matin « au soir chez M. Mesmer. Ici, le médecin en habit lilas ou « pourpre où l'aiguille a peint les fleurs les plus brillantes, « tient à sa malade les propos les plus consolants. »

« Herr Mesmer, s'écrie encore Carlyle, préside des « cercles de beauté et de mode, chaque cercle, une fleur de « passion vivante et circulaire, attendant les effluves « magnétiques et un ciel nouvellement manufacturé sur la « terre ! »

Toujours est-il que sous l'influence d'une surexcitation bien naturelle, les patients éprouvaient des sensations extraordinaires, aboutissant fréquemment à des accès convulsifs et certainement aussi à des phénomènes d'hypnose, c'est-à-dire au sommeil artificiel provoqué. On a, en effet, justement remarqué que ce dernier était caché dans le magnétisme, comme la chimie dans l'alchimie.

Mesmer était à l'apogée. On le vit s'associer avec le médecin du comte d'Artois, Deslon, et s'installer à l'hôtel Bullion où se trouvaient ses clients en pension à 10 louis par mois.

Marie-Antoinette penchait pour la nouvelle découverte et Maurepas, offrit pour que le Grand Secret fût livré, une pension de 30.000 livres.

Mesmer trouva la somme insuffisante et se retira passagèrement à Spa. Inquiet de la concurrence que semblait vouloir lui susciter Deslon, il revint ensuite à Paris, conseillé d'ailleurs à ce moment par Bergasse.

Bergasse nous appartient par ses ascendants maternels et par sa naissance. Je n'ai pas à vous exposer sa vie fort agitée, mais il est nécessaire de vous dire qu'il se confia à Mesmer, en août 1781, en raison de sa santé très ébranlée.

Ce fut aidé par lui que Mesmer fonda à Paris, le 10 mars 1783, la fameuse *loge de l'Harmonie* et ce fut lui qui rédigea le prospectus de la souscription. Cette Société singulière ne comprit d'abord que quarante, d'aucuns disent quarante-huit membres. Elle s'ouvrait aux seules personnes âgées de vingt-cinq ans au moins, de mœurs pures et ne sacrifiant pas à l'usage du tabac. Chaque initié devait payer 100 louis ainsi que l'établit une chanson :

Dans l'ordre de l'harmonie,
Des élus seront admis,
Ils consacreront leur vie
Au secours de leurs amis.
Mais que chacun ait, je prie, }
La quittance de cent louis. } *bis.*

Bergasse rompit de nombreuses lances en faveur de la découverte. Il organisa des conférences publiques avec d'Epresmenil pour propager la doctrine et écrivit toute une série de brochures justificatives. C'est à l'occasion du Mesmérisme qu'il se lia avec le banquier Korneman dont le nom attire notre attention, car il figure dans une consultation donnée par Mesmer et ses disciples aux administrateurs du grand Hôtel-Dieu en 1785. Vous n'ignorez pas que ce financier fut violemment attaqué par Beaumarchais. Bergasse, mêlé à cette affaire, partit pour la Suisse lorsque son ami eut été condamné par le Conseil du Roi. Pour en terminer avec notre compatriote, j'ajouterai qu'il se brouilla plus tard avec Mesmer. En 1786, il s'écrie : « Il ne faut pas trop se « tourmenter de ce que dit ce misérable ». En 1789, il écrira à Brissot : « Ce n'est pas au Mesmérisme qu'il s'agit « d'élever un temple, c'est à la liberté¹ ! »

Le vent avait en effet tourné. Après une période de pro-

¹ Charléty, *Histoire de Lyon*, A. Rey, 1903.

spérité prodigieuse pendant laquelle les Sociétés d'harmonie étaient devenues nombreuses, la réaction fatale était survenue. Préoccupé de tout le bruit causé par le Mesmérisme, Louis XVI établit des Commissions chargées de faire des enquêtes. Ces enquêtes eurent des conclusions cruelles.

La Commission de l'Académie des Sciences établit qu'il s'agissait d'effets de l'imagination. Par une note secrète, elle prévint le Gouvernement du péril que faisaient courir les manœuvres magnétiques.

Une autre Commission, celle de la Société Royale de Médecine, déclara que « le magnétisme animal n'était que « l'art de faire tomber en convulsions les personnes sensibles, et qu'au point de vue curatif, il était inutile ou « dangereux ».

Ici je ne puis omettre un curieux détail. Parmi les Commissaires se trouvait Laurent de Jussieu, porteur d'un nom que nous aimons, et qui se refusa à signer un des rapports. Il en rédigea même un second, malgré la résistance de ses collègues et du ministre Breteuil. Il ne se montra pas, il est vrai, l'absolu partisan de Mesmer, mais il déclara que l'imagination n'était pas toujours en cause. Il crut à l'existence du fluide universel qu'il confondit avec la chaleur animale et prétendit avoir vu des fièvres quartes guérir, des rhumatismes inflammatoires se résoudre.

Tout se réunissait cependant pour déconsidérer et accabler Mesmer. Un de ses défenseurs les plus acharnés, le savant comte de Gébelin, ne s'avisa-t-il pas de mourir à côté d'un baquet? Les couplets satiriques se multipliaient. Une chanson disait précisément :

Ci-gît ce pauvre Gébelin,
Qui parlait grec, hébreu, latin,
Admirez bien son héroïsme,
Il fut martyr du magnétisme.

Mesmer qui avait refusé de divulguer son secret à ses élèves, était bafoué un peu partout, dans des caricatures et même au théâtre. On joua, à la Comédie Italienne, les *Docteurs Médecins* où il était ridiculisé.

Mesmer avait provoqué, entre autres phénomènes, sans se douter de leur importance scientifique, l'hypnose et la catalepsie. Pour être juste, reconnaissons donc qu'il s'est ainsi trouvé l'initiateur d'intéressantes recherches. Les Puiségur qui eurent le mérite d'attirer l'attention sur le somnambulisme artificiel, ont été, à leurs débuts, ses disciples et ses admirateurs. Qu'il lui soit aussi un peu pardonné, si la légende n'est pas menteuse, et s'il eut vraiment le courage, pendant un séjour furtif à Paris, de saluer son ancien adversaire, Bailly, qu'on conduisait à la guillotine.

Je viens de prononcer le nom des Puiségur qui furent trois frères, tous les trois absorbés par l'étude des phénomènes somnambuliques. L'aîné, le plus célèbre, était marquis et habitait le château de Buzancy. Dans ses dernières expériences, il utilisa, fait important, le regard ou la seule volonté, alors que primitivement il attachait aux branches d'un gros arbre magnétisé des sujets qui se tenaient par la main. Ainsi avait procédé Mesmer, magnétisant, à l'usage des indigents, un arbre de la rue de Bondy. Ainsi encore opéra à Beaubourg-en-Brie le marquis de Tissart de Rouvre.

La véritable découverte survint en mai 1784. Puiségur magnétisait un jeune homme atteint d'une fluxion de poitrine, lorsqu'il s'aperçut que celui-ci, pris d'un sommeil étrange, agissait au gré du magnétiseur.

Le marquis, surpris et enthousiasmé, multiplia ses observations et acquit de la sorte le droit d'être considéré comme le créateur du somnambulisme artificiel.

Dans ses affirmations, il y eut une part de vérité et une part d'erreur. Le sommeil provoqué par la volonté du

magnétiseur, existe réellement. Le magnétiseur peut suggestionner le sujet endormi et lui imposer sa volonté, mais celui-ci n'est certainement pas capable, comme le croyait Puiségur, de suivre avec lucidité la pensée d'un étranger, de voir à distance, de donner des indications thérapeutiques.

Sans doute, ces dernières conclusions ont été soutenues par quelques esprits chimériques; est-il besoin d'affirmer qu'elles dépassent la vérité. Le somnambulisme provoqué est assez intéressant par lui-même, pour qu'on ne le dramatise pas à l'excès.

Restons donc sur le terrain des faits et acceptons les conclusions de Braid, de Charcot, de Bernheim et de Liegeois : le somnambulisme artificiel est une des modalités de l'hypnose, c'est-à-dire du sommeil provoqué, avec exagération de la sensibilité. Il a existé de tout temps, et c'est en lui qu'on doit trouver l'explication de nombreuses épidémies nerveuses.

**

Le Mesmérisme et le Somnambulisme ainsi définis, je dois vous exposer comment ils furent accueillis dans notre région. Peut-être n'est-il pas inutile de vous entretenir auparavant du mysticisme qu'on nous attribue si volontiers, et qui est à même de favoriser, s'il existe, l'adoption de toutes les nouveautés.

Depuis Michelet, ce mysticisme a inspiré des pages éloquentes et s'est affirmé un dogme pour tous les écrivains modernes, si bien qu'Huysmans trouve dans notre cité « le « havre des idées préternaturelles » et que M^{me} Desbordes-Valmore s'écrie : « Moi, je deviendrai folle ou sainte dans « cette ville. »

Nos mélancolies, mêlées à des accès d'audace, nous ont

valu cette renommée qui a ses raisons d'être. L'hérésie vaudoise est notre œuvre; saint Bonaventure, le docteur Séraphique, a fini ses jours dans nos murs et Gerson méditait, dans le cloître SaintPaul, ses ouvrages de philosophie mystique et ses commentaires sur les Psaumes.

Les illuminés, comme nous le verrons dans un instant, ont été nombreux à Lyon ; Allan Kardec, le fondateur du spiritisme, est notre compatriote.

N'oublions pas les tristesses passionnées de Maurice Scève et de Louise Labbé, les rêveries de nos littérateurs et de nos artistes.

Pour expliquer ces tendances, on a fait appel tour à tour aux influences des sites et du climat, au pouvoir religieux prolongé des archevêques, à la solitude méditative de l'ouvrier. On n'a pas oublié que nous avons eu dans nos ancêtres des Orientaux dont l'âme fut pleine de subtilités et de tourments.

Le XVIII^e siècle fut, en tout cas, une des périodes de notre histoire locale où l'amour du mystère se manifesta avec le plus de violence.

Trois personnages, qui vécurent beaucoup parmi nous et qui furent plus ou moins mêlés au Mesmérisme et au Somnambulisme, Cagliostro, J.-B. Willermoz et Saint-Martin représentent admirablement l'esprit de cette époque.

Le comte de Cagliostro, de son vrai nom Joseph Balsamo, burlesque personnage et escroc génial tout à la fois, s'intitulait *Grand Cophte*. Il apporta dans notre ville son rite Egyptien retrouvé dans l'intérieur des pyramides et ses promesses. Grâce à lui, on apprendrait à faire de l'or et à devenir immortel. Rien n'étonne de la part d'un aventurier qui se disait le contemporain de Jésus-Christ et prétendait lui avoir prédit qu'il serait crucifié par les Juifs. Il créa à Lyon la loge de la *Sagesse triomphante*, et, tout en tenant

compte de ses supercheries, il n'est pas douteux qu'il provoqua des phénomènes d'hypnose et de somnambulisme, au cours des cérémonies inventées par sa merveilleuse imagination. Le comte de Beugnot insiste sur les convulsions fréquentes qui se produisaient dans les séances.

Un enfant d'une pureté parfaite, « *un pupille* » ou « *une colombe* », était placé en adoration devant un globe rempli d'eau et des cierges allumés, ou dans un tabernacle. Après des évocations prolongées, il voyait apparaître : Moïse, Isaïe, des anges et quelquefois le Grand Cophte lui-même. Pendant l'inauguration d'une des loges, l'adoration dura cinquante-quatre heures ; vingt-sept fidèles prièrent en se relayant. L'expérience réussit, il est vrai. Saint-Martin, dont je parlerai tout à l'heure, annonça gravement que le *Réparateur* était apparu, véhiculé par un nuage bleu, d'une splendeur éblouissante. J'ajoute que Saint-Martin se défiait de l'intrigant et le considérait comme « le tourment de la vérité ».

Il n'était pas seul à éprouver des inquiétudes. Les *Philalethes* qui comptèrent parmi eux des Lyonnais, l'abbé Rozier et Willermoz, convoquèrent en vain, le 10 mars 1785, Cagliostro. Celui-ci les éconduisit après un certain nombre de pourparlers bouffons. Mesmer, de son côté, ne voulut pas se rendre à une semblable招ocation.

Les Willermoz sont de purs Lyonnais. L'un d'eux, Antoine (1741-1793), mourut sur l'échafaud. Le second, médecin, fit partie de votre Académie et s'occupa d'alchimie dans sa jeunesse. Un troisième joua un rôle politique considérable dans notre ville. Administrateur des hôpitaux, il resta noblement à son poste, pendant le bombardement. Dans des temps plus tranquilles, il s'opposa heureusement à l'aliénation du Palais Saint-Pierre¹. Mais il fut tout aussi inté-

¹ *Notice sur J.-B. Willermoz*, par Terme, imprimerie Barret, 1824.

ressant par son côté mystique. Après avoir pris la tête du mouvement maçonnique très important chez nous, il fit preuve d'une influence prépondérante dans le convent des Gaules et celui de Willembsbad.

Jean-Baptiste Willermoz (1730-1824) ne fut donc pas un franc-maçon ordinaire. Il y eut une partie de sa vie assez dissimulée qui appartint à l'Illuminisme et il fut un des *Elus Coëns* qu'avait inventés Pasqually.

Lié par la plus vive amitié avec Saint-Martin qui vénérait d'autre part sa sœur, M^{me} Provençal, il semble avoir accepté les idées de ce dernier sur le *Philosophe Inconnu*. Cette entité mystérieuse et au total divine, être invisible, lui aurait dicté des cahiers bien précieux, puisqu'au dire de Papus, un Martiniste de nos jours, Robespierre¹ aurait voulu s'en emparer ! Il se livrait volontiers aux opérations hermétiques².

J.-B. Willermoz exerça une grande influence dans la *Respectable loge de la Bienfaisance*, dont la plupart des membres ont porté des noms connus. Plusieurs furent les adeptes du magnétisme : Saint-Martin ; le lieutenant-colonel

¹ Qu'on veuille bien se rappeler les rapports singuliers de Robespierre et de la visionnaire Catherine Théot.

² Le côté illuminé de Willermoz a été bien mis en lumière par Louis de Combes, Papus, G. Goyau (*la Pensée religieuse de J. de Maistre*) et surtout par Le Forestier (*les Illuminés de Bavière*, 1914). — Membre influent du rite de la *Stricte Observance*, Willermoz avait gressé sur celle-ci les *Chevaliers bienfaisants de la Cité Sainte* dont les hauts gradés se livraient aux expériences théurgiques. Au convent de Willembsbad, que présida son ami le duc Ferdinand de Brunswick, secondé par Ch. de Hesse, il représenta la seconde Province d'Auvergne, avec le comte de Virieu, le chevalier de Savaron et le chevalier de Rachais. Paré du titre d'*Eques ab Eremo, Cancellarius Provinciæ*, il soutint avec succès les théories Martinistes, contre les rationalistes Bode et Dittfurth.

En 1810, il était encore grand chancelier de la deuxième Province, le système des *Chevaliers bienfaisants*, dernier reste de la *Stricte Observance*, ayant été rétabli en France, en 1808.

de Savaron ; Paganucci; le chevalier de Rachais; de Monspey, commandeur de l'ordre de Malte ; Jean-Jacques Millanois, premier avocat du Roi au Siège présidial et plus tard député à la Constituante ; de Bory, commandant le château de Pierre-Scize. Ces deux derniers appartinrent à l'Académie. N'oublions pas le chevalier Barberin, capitaine au Corps Royal d'Artillerie, et un maître en chirurgie, Dutreck.

Les partisans du magnétisme et du somnambulisme furent donc nombreux parmi les associés de Willermoz. Si celui-ci ne semble pas s'être personnellement beaucoup intéressé aux nouvelles découvertes, il figure cependant dans le procès-verbal d'une expérience, qui eut lieu à l'Ecole vétérinaire avec un grand retentissement.

Louis-Claude de Saint-Martin fit la connaissance à Bordeaux, alors qu'il était lieutenant au régiment de Foix, de Martines de Pasqually, habitué de notre ville, qui pratiquait la magie et qui l'initia. Lui-même fut le fondateur du *Martinisme* qui possède encore des adeptes. Homme doux et charitable, à l'inspiration quelquefois grandiose, livré à la méditation et à la prière, il en vint, par une curieuse aberration psychique, à s'identifier avec le personnage dont j'ai déjà parlé, avec le *Philosophe Inconnu*. Il publia entre autres livres un ouvrage halluciné, inspiré par les Puissances suprêmes : *les Erreurs et la Vérité*¹, dont Voltaire s'empressa de dire : « Je l'ai fait venir pour mon malheur ! » Jouissant d'une réelle influence dans les milieux aristocratiques, il se sépara, en 1790, de la Franc-maçonnerie et

¹ « Un ouvrage aussi obscur que son auteur, sous le titre séduisant des « *Erreurs et de la Vérité*, répand le poison destructeur de la raison « humaine, et dispose tous ceux qui s'en sont enivrés à accueillir le « magnétisme ; parce qu'ils croient reconnaître en lui les vertus des dix « Sephirots, inventés par les Cabalistes. » (*Abrégé de l'histoire des magnétiseurs de Lyon.*)

devint, à Strasbourg, un partisan des idées Swedenborgiennes et de Jacob Bœhme. Comme l'a fait remarquer Joseph de Maistre dont il fut quelquefois l'inspirateur, son illuminisme pacifique est tout différent de celui des disciples du Bavarois Weishaupt, qui était d'ailleurs plus pédant qu'anarchiste.

Saint-Martin a fait de très longs séjours à Lyon, où quelques-uns de ses ouvrages ont été imprimés. Il y contracta de nombreuses amitiés, non seulement et surtout avec les Willermoz, mais encore avec Perisse Duluc, le comte de Virieu, Bruysais, Ch. de Monspey, Milanais, de Bory, de Grainville, Paganuccy, avec Pernon « qui « s'est chargé de lui reteindre un habit de velours de « coton bleu ». Il connaissait celui qu'il nomme « le frère Barberin » et jetait les yeux sur lui, pour l'avoir comme suppléant.

Saint-Martin fréquenta dans notre ville le comte d'Haute-ribe avec lequel il étudia le magnétisme et prétendit même évoquer les âmes des morts ainsi que les esprits supérieurs. J'ajoute même qu'il fit à la Loge de la Bienfaisance un cours dont quelques fragments ont été publiés dans ses œuvres posthumes.

Le magnétisme et surtout le somnambulisme le préoccupèrent certainement beaucoup et Matter lui attribue des livres inédits sur ces matières. Il traita de *misérable* le rapport de l'Académie des Sciences et discuta vivement avec Bailly, en attachant une grande importance à des expériences sur les chevaux. En 1784, il écrit, parlant de lui-même : « Grosse nouvelle, le philosophe inconnu vient de « prêter serment à la Société occulte, fondée par Mesmer. » Celui-ci lui était d'ailleurs peu sympathique. Il le traitait de matérialiste, tout en reconnaissant « sa grande puissance ». Puységur convenait mieux à son tempérament

d'apôtre désintéressé. « J'ai obtenu, dit-il, de M. Puységur, « l'ouvrage qu'il a fait sur le magnétisme, que Tieman « envoie à la Société de la Concorde par une dame qui part « incessamment pour Lyon ». Il racontait encore, le 25 septembre 1784, ce qu'il avait vu à Buzancy : « la guérison « d'un sourd, d'une sciatique épouvantable ». Il ajoutait : « Tout le pays est dans l'admiration. Je ne me suis mêlé en « rien de ces traitements. J'assistais, j'aidais seulement à « porter les secours ordinaires qu'on donne à tous les ma- « lades, mais je ne magnétisais pas, mon physique ne me « paraissant pas assez robuste pour cela. Tous les prodiges « magnétiques que j'ai vus ne m'ont pas peu servi à faire « ouvrir les yeux à quelques aveugles. »

Saint-Martin admettait d'ailleurs que se livrer à la magie et au magnétisme artificiel, c'était accepter l'empire des *intelligences astrales* qui n'appartiennent pas à la sphère supérieure et qui vivent dans une région où le bien et le mal sont confondus. Il dit en propres termes dans une lettre où il est question de la mort de l'abbé Rozier, notre compatriote : « L'astral joue un très grand rôle dans le magnétisme et le somnambulisme. » Et le Philosophe inconnu redoutait l'astral !

C'est peut-être un peu trop insister sur des sectes¹ que devaient séduire les prodiges annoncés. Il faut reconnaître

¹ On pourrait ajouter à la liste de nos illuminés, Cazotte, l'auteur du *Diable amoureux*, et l'abbé Fournié qui fut un des disciples les plus hallucinés de Martines. Matter croit que ce dernier appartint au diocèse de Lyon. Quant à Cazotte, on a prétendu qu'il avait été initié à Fourvière et à la Croix-Rousse ! — Les Martinistes se recrutaient, comme nous l'avons vu, dans une élite, même religieuse, au dire de M. Louis de Combes, qui compte parmi eux le prêtre Manin, guillotiné le 28 janvier 1793. Le lieutenant de Police disait un jour : « Avertissez nos ecclésiastiques lyonnais « d'être sur leurs gardes ; j'en sais qui fréquentent les assemblées nocturnes « des Martinistes, où l'on entend des vociférations qui troublent l'air. » (Latreille, *la Petite Eglise.*)

que la plupart des partisans de Mesmer, les médecins surtout, n'entendaient pas être confondus avec les personnages dont il vient d'être question. Roland de la Platière, qui a cru passagèrement au magnétisme, écrit à Bosc le 4 octobre 1785 : « Les Inspirés Martinistes ou Martiniens, qu'en dit-on? La secte se répand-elle? Qu'est-ce que signifie et quelles sensations fait cette dernière folie? » Et le médecin Bonnefoy de déclarer : « Il n'y a pas dans les doctrines de M. Mesmer, des apparences très frappantes de conformité avec les sectes dans lesquelles on admet le pouvoir de certaines intelligences supérieures. »

**

Je viens de parler de Roland. On voit dans les lettres de M^{me} Roland, publiées par votre regretté correspondant, M. Charles Perroud, que celle-ci suivait avec une certaine attention le mouvement Mesmérien. Pour elle, « cette doctrine des atmosphères est fort plaisante ». Un certain jour, elle s'écrie avec enjouement : « Cela a l'air diabolique. » N'empêche que Roland, dont la santé fut toujours précaire, a songé pour lui-même au fameux traitement, car elle lui mande le 21 mai 1784, alors qu'il doit quitter Amiens pour Lyon : « Croirais-tu que l'idée du magnétisme m'a troublé dans ta transplantation au moment de te voir éloigné d'un moyen dont tu éprouves du bien? Mais il y aura bientôt quelqu'un à Lyon, car actuellement un chimiste de cette ville s'instruit chez Mesmer. » Elle raconte ailleurs qu'elle a fait la rencontre de Flandrin, ancien directeur de notre Ecole vétérinaire, devenu professeur à Alfort, « qui magnétise les chevaux, sans savoir pourtant le secret de Mesmer ».

Dans l'entourage même de M^{me} Roland vivait Lanthenas, l'ami fervent qui rompit plus tard avec elle par jalouse pour

Buzot et qui avait fait un apprentissage dans une maison de commerce à Lyon, où il suivait les cours de physique et de mathématiques de Devillers¹. Or, Lanthenas avait été, à un moment donné, séduit par Mesmer. Il s'était fait enregistrer passagèrement comme médecin à Villefranche, sans s'y installer d'ailleurs, et avait songé, au moment de s'établir, à « acheter la doctrine », c'est-à-dire le secret du thaumaturge, pour le prix de 25 louis. Il est vrai que, désabusé, nous l'entendrons déclarer, en 1795 : « Trois charlatans, « Cagliostro, Mesmer et Robespierre ! »

Des lettres du temps, publiées dans la *Revue du Lyonnais* de 1869 par Morel de Voleine, peignent fort bien l'engouement du public. Je lis, à la date du 25 avril 1784 : « On ne « parle plus ici que magnétisme ; tout le monde s'en mêle. « Le chevalier de Rachais, M. de Bory, le chevalier Bar- « berin sont les plus zélés. M. Barberin a trouvé le secret, « lui tout seul, et dernièrement il magnétisa quelqu'un qui « demeure rue Sainte-Hélène, hôtel de Riverie, de sa « fenêtre, à l'hôtel de Jenzé, rue Saint-Dominique. »

« Je viens de Lyon, écrit M. Deperet de Maury², méde- « cin de Limoges, où j'ai vu tout ce que le délire du magné- « tisme peut opérer. »

L'Académie de Lyon ne fut pas en retard, ce qui m'a procuré l'occasion de parcourir les originaux de ses procès-verbaux pour l'année 1784. Ils contiennent nombre de documents intéressants sur les ballons et sur le magnétisme. Les procès-verbaux sont tous signés par de Bory qui, entre temps, traduisait Horace et rimait une élégie sur la mort d'Églé.

¹ Charles-Joseph Devillers ou de Villers (1724-1810), membre de l'Académie de Lyon, qu'il ne faut pas confondre avec le médecin Devillers de Villefranche, l'auteur du *Colosse aux pieds d'argile*.

² Cité par Thouret (*Extrait de la correspondance de la Société Royale de Médecine relativement au magnétisme animal*, 1785).

Au cours d'une des séances, Gilibert attire l'attention sur les nouvelles découvertes. On délibère et on décide que « M. de Bory ira trouver le chevalier Barberin, officier d'artillerie, homme honnête rempli de lumière et de connaissances, et qui, sans en faire profession, paraît avoir la doctrine du magnétisme animal, qu'il ne doit qu'à lui-même, pour le prévenir des motifs qui font désirer à l'Académie qu'il voulût recevoir, lorsqu'il magnétise, quelques membres de l'Académie qui seraient témoins de ses opérations; le prier de les mettre, s'il est possible, sur la voie de sa méthode; déférer cependant, à cet égard, sur sa réponse, à la marche qu'il lui plairait d'indiquer et s'en rapporter totalement à sa décision, soit qu'il acceptât ou qu'il refusât la proposition de l'Académie. »

Le mardi 1^{er} juin 1784, de Bory rend compte de sa mission. « La réponse de cet officier a été qu'il ne se cachait pas lorsqu'il magnétisait, mais que les personnes sur les quelles il opérait le magnétisme ne se souciaient pas d'avoir des témoins et que, par conséquent, il ne pouvait prendre aucun engagement avec l'Académie. »

Le 27 juillet, Millanois apporte le résultat des expériences qu'il a faites à l'Ecole vétérinaire avec le Commandeur de Monspey et le chevalier Barberin, sur un cheval destiné à être sacrifié.

Il n'était donc pas nécessaire d'être homme de science, pour diriger les expériences et les cures. M^{me} Roland nous parlait d'un chimiste. O'Ryan nous signalera un architecte¹. On vantait les mérites du sieur Lerue², et j'ai sous les yeux

¹ Il s'agit du sieur Michel, architecte, demeurant rue Neuve-des-Feuillants, maison Munet (*Almanach de 1785*), auteur d'un *Avis relatif au magnétisme*.

² Morel de Voleine, *loc. cit.*

deux volumineux mémoires publiés par un anonyme qui regrette de ne pas être médecin¹.

**

J'arrive aux polémiques médicales qui s'élevèrent à Lyon. Vous jugerez de leur violence.

J'ai sous les yeux le *Discours sur le magnétisme animal* lu dans une assemblée du Collège des médecins de Lyon, le 28 septembre 1784, par M. O'Ryan, médecin de l'Université de Montpellier, et professeur en médecine, agrégé au dit collège.

O'Ryan, soit dit en passant, est un personnage intéressant. Il eut un procès fort curieux avec l'inoculateur Sutton, d'abord son associé. Il était le gendre de Badger, le fameux moireur, détail qui a échappé au biographe de ce dernier, M. G. Bussière².

Revenons à son discours : O'Ryan déclare avec indignation qu'un architecte tient un baquet public, et se plaint amèrement de toutes les extravagances qu'on s'est permis et qu'on se permet jurement à Lyon, sous la dénomination du magnétisme animal.

Un confrère, M. Richard, continue à assembler un peuple crédule dans son appartement et autour de son baquet, avec des coopérateurs. Invité par un élève de celui-ci, O'Ryan part accompagné d'un ami, le Dr Eynard.

Il est introduit « dans une chambre remplie de femmes et

¹ *Journal de Somnambulisme de Madame N..., et Journal de Somnambulisme de Mademoiselle D..., 1789.* L'auteur s'appelait Catelin. — Pendant son sommeil provoqué, Mme N... subit des interrogatoires bien caractéristiques de l'esprit de l'époque : « Croyez-vous, demande M. C..., que les peuples doivent la soumission et la fidélité à leurs souverains ? — Dans la querelle qui existe dans ce moment entre le roi et les Parlements, de quel côté pensez-vous qu'est la raison ? »

² G. Bussière, *Une Famille anglaise d'ouvriers en soie à Lyon (les Badger)*. Paris, 1908.

« de quelques hommes où un abbé magnétise et instru-
« mente des patients... Il passe dans la salle du baquet, où
« l'assemblée est encore plus nombreuse et dont l'odeur
« méphitique l'impressionne très désagréablement. » Il
insiste sur les attitudes et le maintien grotesque de ceux qui
forment la chaîne. « Mes regards se fixent d'abord sur un
« cercle de magnétiseurs, officiers, abbés, chirurgiens,
« médecins, assis sur le bord du baquet, en face des patients
« attachés à la chaîne, sur lesquels ces opérateurs diri-
« geaient gravement toutes sortes de gestes et de mouve-
ments. Parmi les patients qui forment la chaîne, plu-
« sieurs parurent se trouver mal, d'autres sont assoupis ou
« affectés de divers mouvements. »

O'Ryan part indigné, « fort mécontent et plein d'effroi
« sur les conséquences fatales » de ces manœuvres.

Comme un et peut-être plusieurs des membres de ce
collège sont rangés dans la classe « de ces pestes publiques »,
il demande :

« Que quiconque des collégiés s'est immiscé de la pra-
« tique et des opérations du prétendu magnétisme animal,
« directement ou indirectement, ait à s'en abstenir désormais
« ou au moins jusqu'à ce que le Collège en décide autrement.

« Que cette injonction soit faite par écrit et par le
« bedeau, trois jours consécutifs, à tous les collégiés ; que,
« dans une assemblée qui sera convoquée dans la huitaine,
« tout un collégial qui, au mépris des arrêtés, aura continué
« à s'immiscer dans la pratique des opérations du magné-
« tisme animal, ou à les autoriser, les approuver directe-
« ment ou indirectement, sera exclu de nos assemblées,
« jusqu'à ce qu'il reconnaisse les faits et qu'il abjure de
« pareilles manœuvres. »

Dans le camp opposé, la discussion prit le même ton.
Parmi les défenseurs de Mesmer et de Puységur, un des plus

qualifiés fut Bonnefoy, qui appartint au Collège Royal de Chirurgie et à l'Académie de Lyon.

Bonnefoy s'élève contre les trois Sociétés savantes qui avaient condamné Mesmer, regrettant les décisions de Franklin, de Bailly et de Lavoisier, ajoutant que « les médecins commissaires » ne reviendront jamais. « Enchaînés par « le terrible esprit de corps qui asservit toutes les opinions, « pervertit tous les sentiments et anéantit tous les remords, « ils mourront la proscription du magnétisme sur les lèvres « et la conviction de son utilité au fond du cœur. » Bonnefoy ajoutait que la moitié des membres du Collège de Lyon croyait au magnétisme et s'en prenait violemment aux médecins adversaires, parmi lesquels il citait O'Ryan, David et Doppel.

Chemin faisant, il déclarait qu'on pouvait magnétiser les chiens et les chats, que l'influence des arbres était grande : « Car il n'est personne qui n'a senti se développer ses « facultés intellectuelles et sa sensibilité en se promenant « dans une allée. »

Je relève encore cette phrase curieuse : « On vient de me « dire que M. Marat, par des expériences très ingénieuses, « a rendu visible ce fluide et sa communication d'individu « à individu. »

Janin de Combe-Blanche prit aussi parti contre O'Ryan, qui l'avait attaqué.

Un autre médecin, Orelut, prétendit partager les opinions « de MM. Faisolle, Grandchamp et Bonnefoy⁴. Il affirmait

⁴ En parcourant le *Journal de Lyon* de Mathon de la Cour, j'ai découvert, collée sur la garde d'un des volumes que conserve la Bibliothèque de la Ville, une pièce de vers d'un abbé Boule, « adressée à M. Grandchamp et à M. Faisolle, Orelut et Bonnefoy, ses confrères, pratiquant à Lyon le magnétisme animal ».

Tu m'as guéri, je le publie,
Et des détracteurs de ton art
Ma prompte guérison vaut la palinodie...

Je te vois, cher Grandchamp, l'espoir est dans mon sein.

qu'il avait opéré plusieurs cures, entre autres celle du fils du marquis de Meximieux, atteint de rhumatisme, dont il espérait une guérison prochaine. « En arrivant à Lyon, dit-il, « j'ai trouvé les esprits dans cet état de fermentation où les « jette ordinairement la nouveauté. Il ne m'a pas été difficile de satisfaire l'empressement de ceux que la curiosité « attirait en foule auprès de moi. J'ai obtenu la confiance « d'un grand nombre de personnes. »

Des anonymes qui n'appartaient pas toujours à la médecine plaident aussi de leur côté la cause du Mesmérisme et du Somnambulisme.

Un d'eux signale avec éloge, parmi les praticiens traitants, M. Brasier, de Saint-Etienne, élève de M. Mesmer, qui a guéri une femme impotente. « A Lyon, M. Dutreich, « chirurgien, M. Lanoix, pharmacien distingué et élève lui « aussi de M. Mesmer, se sont occupés heureusement de « plusieurs cas. »

Le même auteur insiste beaucoup sur les soins qui sont pris pour éviter les crises, « au moins pour les tempérer ». Il reconnaît en effet la nécessité de surveiller les établissements magnétiques et nous donne à cet égard de curieux détails. « Les deux traitements qui ont vraiment une « existence méritée, celui de M. Orelut et celui de « MM. Dutreich et Lanoix, se sont eux-mêmes donné des « surveillants, pour tranquilliser le public. Bien plus, dans « le premier on a appelé M. le Lieutenant Général de « Police¹, et, dans le second, on a admis les magistrats « chargés du ministère public, à qui l'inspection des objets « relatifs à la médecine appartient immédiatement. « MM. Lanoix et Dutreich ont pris une précaution non « moins sage, ils ont convoqué deux médecins du premier

¹ Prost de Royer.

« mérite. M. Orelut et les élèves de M. Mesmer, ses coopérateurs ont également appelé des chirurgiens distingués. »

Dans le même opuscule, il est beaucoup question du chevalier Barberin : « M. Barberin a été plus loin que M. Mesmer, il a souvent fait des expériences qui lui ont appris que l'action magnétique se faisait sentir à une distance très éloignée. Il a plusieurs fois magnétisé, ainsi que d'autres personnes agissant d'après ses principes, d'une extrémité de la ville à l'autre. »

Abandonnant pour le moment Barberin, personnage important, je vous signale un pamphlet violent que le hasard a mis sous mes yeux. Je ne puis résister au désir de citer des extraits de la *Lettre première adressée amicalement à M. Rey le fils, élève en chirurgie, au sujet de son discours inaugural, prononcé dans la soirée du 4 décembre 1787, au bureau de l'Hôtel-Dieu de Lyon... par un auditeur impartial.*

L'auteur débute par les vers de Properce : « *Navita de tauris...* que le pilote se contente de parler des vents, le bouvier des taureaux, le guerrier de ses blessures et le berger de ses troupeaux. »

Il raconte qu'il a pénétré assez difficilement dans la salle du bureau de l'Hôtel-Dieu. « Accablé de lassitude et de chaleur, après cette première partie de la séance, je jouissais néanmoins de ce que j'avais entendu... J'aperçois venir, paraître, virer, tourner, pirouetter, s'agiter et lever la tête, quantité de médecins... Il y en avait de toutes couleurs, de toutes formes, des bruns, des blonds, têtes à perruques; des chirurgo-médecins, des médico-chirurgiens, des apothico-médecins, et autres docteurs amphibio mi-parties, la plus fine fleur des médecins de Lyon... Il en débouchait de tous les côtés. »

O'Ryan est très malmené : « Un des médecins de Lyon,

« un des coryphées de l'ordre, un des tambours du régiment,
« la perle des docteurs d'Arcadie ; en un mot, le sieur O. O.
« oh rien. Jetez les yeux sur cet ouvrage accommodé au
« punch et au rosbiff, écrit en bon français d'Irlande, et
« vous conviendrez, Monsieur, qu'après les faux raisonne-
« ments, les tristes sarcasmes, les phrases de trois pages,
« les goddems, les inepties, les bêtises qui le composent, et
« selon l'usage de ces messieurs, les belles injures, il vous a
« ravi d'avance la juste gloire que vous ambitionnez et qui
« sans cela vous serait due. »

Ce jeune Rey, à la figure « exiguë, encore blanche de lait virginal » ce « pauvre pauvre petit »... a lui même déraisonné en magnétisme au lieu de parler en chirurgien. Il s'est inspiré de Basile : « La calomnie docteur, la calomnie ! » et il s'attire finalement l'apostrophe suivante : « Ne sautez « plus comme un crapaud dans la fange des injures ; autre- « ment et je vous en avertis... l'on marchera sur vous « comme un vil insecte. Adieu, soyez plus sage ou plus fin « une autre fois, et je serai toujours, Monsieur, votre « auditeur impartial »

J'arrive à trois hommes qui jouèrent chez nous un rôle politique des plus importants : Doppel, Pressavin et Gilibert.

Doppel, d'abord dans les Gardes françaises, étudia plus tard à l'Université de Turin, où il acquit ses grades médicaux. Il fut, a-t-on prétendu, galant médecin et fade romancier, avant d'être ardent Jacobin. Il est inutile de rappeler qu'il remplaça Kellermann au siège de Lyon. Pendant la période médicale de sa vie, il fit imprimer un poème burlesque : la *Mesmériade*, un petit *Traité théorique et pratique du magnétisme animal* dédié au roi de Sarde et l'*Oraison funèbre de Mesmer avec son testament*. Il ne semble pas, à vrai dire, s'être réellement mêlé aux discussions entre Mesméristes et anti mesméristes et je n'aurais

pas prononcé son nom, si je n'avais à vous citer cette phrase de Bonnefoy : « La Société de Médecine a tellement « peur de n'être pas crue sur parole, qu'elle s'étaie de toutes « les autorités; il faut en avoir bien besoin pour citer en sa « faveur MM. O'Ryan et Doppel. L'ouvrage de l'un a « couvert son auteur de ridicule, et celui de l'autre, rempli « de contradictions, débute par prouver que l'on peut « manquer à sa parole d'honneur. »

Pressavin s'intéressa vraiment à la lutte. On sait qu'il fut membre du Collège royal de chirurgie et démonstrateur en matière médico-légale. Il devint officier municipal en 1790, procureur de la Commune en 1792 et siégea à la Convention ainsi qu'aux Cinq-Cents. Dans la lamentable affaire des prisonniers de Pierre-Scize, il fit des efforts inutiles pour sauver le capitaine Viney du Royal-Pologne.

Il prétendit parier contre ceux dont il attaquait les idées, les chirurgiens Dutreich et Constantin, quelques louis à employer à une œuvre de bienfaisance. Les conditions du pari devaient être les suivantes : Pressavin « sera magnétisé « chez un baigneur, parce que son adversaire devra prendre « préalablement un bain d'une demi-heure, et se revêtir « de linge blanc, afin de prévenir une supercherie, comme « celle qui aurait pu répandre des drogues narcotiques sur « les habillements. Ses acolytes se tiendront à six pas. » Je lis ailleurs cette phrase : « Si même Mesmer avait fait une « découverte, n'en aurait-il pas moins, du fait de son sordide « intérêt, une conduite répréhensible. »

Jean-Emmanuel Gilibert porte un nom célèbre dans nos Annales. Je n'insisterai pas sur sa vie mouvementée, son séjour en Pologne, son rôle politique et sur ses travaux. Ce fut un savant botaniste et un médecin¹ très érudit. Il publia

¹ *Aperçu sur le magnétisme animal ou résultat des observations faites à Lyon sur ce nouvel agent* par M. Jean-Emmanuel Gilibert, ancien profes-

en 1784 un *Aperçu sur le magnétisme animal*, dans lequel il professa une opinion à tout prendre éclectique. Il pencherait même plutôt pour le magnétisme et le somnambulisme. A un moment donné il se déclare convaincu de leurs effets et parle avec éloges du chevalier Barberin et de Dutreich. N'a-t-il pas lui-même « ordonné avec un étonnant succès « l'attouchement des mains sur les parties latérales du cou ? » Il a prescrit souvent « les peaux d'animaux nouvellement « écorchés ; les animaux eux-mêmes comme pigeons appli- « qués sur les douleurs, après les avoir ouverts tout vivants » : « J'ai vu, déclare-t-il, des chiens couchés avec leurs « maîtres, les guérir de plusieurs maladies, des valétudinaires « se rétablir en couchant avec des enfants, des hommes « épuisés dormant avec des nourrices fraîches et vigou- « reuses et s'en trouvant bien. » A Grodno, un ami chéri l'a guéri d'accès fébriles en imaginant de s'étendre transversa- lement sur lui.

Il croit au magnétisme agissant à distance, admire qu'on puisse grâce à lui donner du mouvement à plusieurs plantes sensitives de la famille « des papilionacées » et, au total, déclare que la méthode qui lui avait paru au premier abord une charlatanerie, lui a offert des effets incontestables.

Gilibert cependant fait des réserves : « Tant qu'il ne verra « pas, déclare-t-il, le magnétisme dirigé par de vrais « médecins, travaillant sans intérêt, pour le seul bien public, « je serai en droit de suspecter les observations. »

Il ne méconnaît pas les maux qui peuvent être provoqués. Il a été frappé du cas de la fille du célèbre Vitet « son illustre

seur d'anatomie, de chirurgie et de botanique au Collège de Médecine de Lyon, conseiller aulique et médecin ordinaire de Sa Majesté le Roi de Pologne, ancien professeur à l'Ecole de Médecine de Grodno, directeur des hôpitaux du Grand-Duché de Lithuanie, professeur ordinaire d'histoire naturelle, de botanique et de matière médicale à l'Université de Wilna, etc. (sous forme de lettre à Prost de Royer).

« et ancien ami qui a longtemps nié le magnétisme et qui
« encore aujourd'hui en déduit tous les effets, de la réac-
« tion de l'imagination. Cette jeune fille, âgée de dix-neuf
« ans, de la plus parfaite santé, a été, à cinq reprises, jetée
« par le magnétisme dans des convulsions et dans l'as-
« phixie. »

Ses conclusions sont mélancoliques. Il ne peut ignorer les dangers du magnétisme, que celui-ci soit l'effet de l'imagination ou d'un fluide particulier. Il sait qu'il « déplaira aux partisans du magnétisme qui l'ont regardé comme un faux frère, et quant aux détracteurs de la méthode, ils le considéreront comme un homme crédule, superstitieux et d'esprit faible. »

Au risque d'abuser de votre patience, je dois encore vous entretenir d'un médecin qui reste une des figures les plus curieuses dans l'histoire du somnambulisme, de Pétetin.

Ce médecin fut un parfait honnête homme. Plusieurs de ses travaux sont dignes d'éloges. C'est ainsi qu'il s'est préoccupé des questions d'hygiène, des cimetières, de la salubrité des eaux du Rhône. Le 4 floréal an XII, il lira un mémoire destiné au Ministre de l'intérieur au sujet de la création d'une Ecole de Médecine. Il s'est avant tout intéressé à l'électricité et au somnambulisme. Comme beaucoup de ceux que j'ai mis en scène, il appartint à l'Académie de Lyon, qu'il entretint plusieurs fois de ses découvertes. Ce fut un indépendant et les partisans de Mesmer semblent l'avoir quelquefois considéré comme un adversaire. Le pamphlet anonyme de 1787 parle avec dédain : *des pressavinales, pasquinades, pététinades.*

Pétetin avait certainement une âme exaltée et poétique. Il s'écriera quelque part : « O sexe féminin, prodige de la nature pour l'homme savant, méconnu par l'homme faible et stupide, peu apprécié par l'ignorant robuste,

« après avoir reçu le tribut de mon cœur, recueille encore
« le fruit de ma pensée et de mes veilles... »

« Les Lyonnaises ont de l'embonpoint, de la fraîcheur,
« des grâces; elles réussissent dans les talents agréables et
« les ouvrages de goût. » Il est vrai, dit-il, « qu'elles ont
« adopté la mode de se vêtir légèrement sous un ciel qui
« n'est pas celui de la Grèce. »

Sa grande théorie consiste dans le déplacement des sens, au cours de certains cas de catalepsie. Il croit que la vue, le goût et l'audition peuvent être transportés dans la région stomachale, au niveau des doigts et des orteils, devenus insensibles. Les clientes de Pétetin voient à travers les corps opaques, reconnaissent les objets dans une main fermée, dans une bonbonnière munie de son couvercle.

Tous ces phénomènes merveilleux ne sont que les produits de l'électricité animale mise en jeu, et le fluide universel n'y est pour rien.

C'est ainsi qu'un savant conscientieux et probe se mettait, sans le vouloir, à la tête du cortège des charlatans futurs et des somnambules extra-lucides.

* *

Les citations que je viens d'accumuler légitiment la phrase de M. Charléty dans son *Histoire de Lyon*: « Les médecins lyonnais que la doctrine nouvelle partagea en deux camps ennemis, s'injurièrent fort en d'innombrables brochures. »

En terminant, je m'étendrai sur deux épisodes significatifs de l'état d'esprit qui existait alors : le premier a trait aux fameuses séances de l'Ecole Vétérinaire ; le second eut pour théâtre l'Hôtel-Dieu et mit aux prises les Administrateurs et le Corps médical.

Vous vous souvenez qu'un professeur d'Alfort, un réel

savant, Flandrin, avait magnétisé des chevaux, que Saint-Martin s'intéressait beaucoup à de semblables expériences et que Bonnefoy déclarait la méthode applicable à d'autres animaux. Ici encore apparaissent des lueurs de vérité, mais le temps me fait défaut et ne me permet pas de disserter sur la fascination exercée par les reptiles, sur celle que l'alouette éprouve en face du miroir, sur le sommeil obtenu par l'immobilisation forcée de la poule, sur certains procédés employés par les dompteurs.

Revenons donc aux séances en question.

Tous les auteurs, mal renseignés parce qu'ils ont négligé de consulter les documents eux-mêmes, prétendent que les expériences de l'Ecole Vétérinaire furent au nombre de deux. En réalité, il y en eut trois, au début de juillet 1784, le 22 de ce même mois, et le lundi 9 août.

J'ai sous les yeux les procès-verbaux imprimés des trois séances, tous signés par Bredin, alors directeur de l'Ecole; Dutreich et Milanais opérèrent avec les procédés de Monspey et de Barberin.

A la seconde séance assistèrent : Savaron, lieutenant-colonel du corps d'artillerie; M. de Massenet, étranger, voyageant avec M. le prince de Gallizin; M. Lefebvre¹, de l'Oratoire; M. Willermoz, l'aîné, et Paganucci. La troisième²

¹ Le Père Lefebvre de l'Oratoire, 1726-1806, s'occupait spécialement d'astronomie. Il fabriquait lui-même ses instruments d'observation. Membre de l'Académie, il fut chargé par celle-ci de calculer la hauteur à laquelle s'éleva « le globe » dans l'ascension du 20 janvier 1784. Le Père Lefebvre enseigna la physique expérimentale et les mathématiques au Collège de la Trinité.

² Signent au procès-verbal : Le comte d'Oels; le baron de Wreich; le baron de Mylendonck; Prost de Royer; Bredin, directeur; Hénon, professeur; Leroy, sous-professeur; Millanois et Dutreich.

eut lieu en présence du comte d'OEls, c'est-à-dire du prince Henri de Prusse¹.

Dans les deux premières expériences, on s'adressa à un mulet et à un cheval : les magnétiseurs diagnostiquèrent certaines lésions (adhérences pleurales, altérations des poumons et de la rate), qui furent vérifiées à l'autopsie.

Dans la dernière séance, Milanais et Dutreich déclarèrent que l'animal devait avoir une maladie du larynx ou du commencement de la trachée artère, une affection des poumons affectant surtout un lobe droit, des vers dans l'estomac. Je passe sur d'autres détails.

« L'animal mis à mort et ouverture faite par M. Hénon, « professeur, on a reconnu, dit le procès-verbal, que l'apo- « phye thyroïde était ossifiée », en un mot, que les désordres annoncés existaient.

Gilibert insiste, dans son *Aperçu sur le Magnétisme*, au sujet de ce grand événement. « Les sceptiques rient, « railtent ou défigurent l'épreuve qu'on dit avoir été faite « hier à l'Ecole Vétérinaire. Un chirurgien magnétiseur s'y « est rendu avec des amateurs qui veulent bien l'aider. On « a demandé un cheval malade à mort, afin d'essayer si le « magnétisme pourrait indiquer le siège de la maladie. On a « opéré et écrit. Puis on a tué le cheval, on l'a ouvert sur- « le-champ et les résultats du magnétisme qu'on avait écrits « ont été vérifiés. »

L'auteur des réflexions impartiales s'écrie : « Le succès fut complet. »

¹ Le prince H. de Prusse, frère du grand Frédéric, qui voyageait sous le nom de comte d'OEls, débarqua chez nous, le 3 août 1784, à la Croix de Malte, venant de Genève. Son séjour à Lyon, sa réception à l'Académie où Prost de Royer lui aurait vanté Forbach, ont été souvent rappelés. Ce « petit homme laid et plein d'esprit » avait suivi par curiosité, sous les arbres magnétisés du château de Beaubourg, les expériences de Tissart de Rouvre. Mesmer avait échoué en le prenant comme sujet (Dechambre.)

Il est vrai que Devillers de Villefranche¹, dans son *Colosse aux pieds d'argile*, s'éleva très vivement contre les prétentions des partisans de Barberin et de Monspey.

« Faut-il être imprégné d'un prétendu fluide universel pour annoncer des vers dans les viscères des chevaux malades? Ils en ont presque tous. On peut en dire autant des obstructions, des adhérences pleurales prédictes qui sont si fréquentes. L'anatomiste, qui le 9 août tenait le scalpel, en ouvrant la trachée artère, de la partie inférieure vers la supérieure, et en recontrant de la résistance, s'écria que la prophétie était accomplie, oublia que l'os thyroïde était la cause de la résistance. »

C'est à notre aimable et savant collègue, le Dr^r Drivon, que j'emprunte le récit des événements qui survinrent à l'Hôtel-Dieu.

Déjà, à la date du 22 septembre 1784, un mémoire avait été adressé à l'Administration par les médecins Chasteignier, de la Bruyère, Collomb et Eynard. Ce mémoire contenait les phrases suivantes : « Les médecins de l'Hôtel-Dieu ont été étrangement surpris d'entendre dans le Comité tenu au sujet du magnétisme, un de MM. les Administrateurs leur reprocher de s'être assemblés en particulier pour en délibérer, comme si ce sujet ne les eût pas concernés uniquement.... Sans leur opposition formelle, cette méthode absurde existerait dans cet hôpital à la honte des médecins et de l'Administration. »

Le registre des délibérations, rendant compte d'une séance du 30 mars 1785, annonce cependant que M. Mesmer

¹ Le *Colosse aux pieds d'argile* fut dédié à Messieurs de l'Académie de Villefranche « qui firent un accueil flatteur au discours contre le magnétisme animal que j'eus l'honneur de lire à la séance publique, le jour de la Saint-Louis ». Ce jour-là, le directeur de cette Académie, M. Pezant, avait inauguré la séance par des réflexions sur les expériences de M. de Montgolfier et sur le magnétisme (*Journal de Lyon*).

a fait parvenir une déclaration dont l'original est déposé dans les Archives. Il y est dit que le recteur, M. Burtin de Chamelet, désire acquérir les « connaissances de la doctrine « dont il a appris les bons effets, pour en donner une idée « juste aux membres de l'Administration, qu'en consé- « quence, il a été reçu, dans les formes usitées, membre de « la Société dont M. Mesmer est le chef, et instruit dans « les principes qui constituent la science du magnétisme « animal. Pour seconder les vues de bienfaisance d'une « Administration justement célèbre, M. Mesmer et le « Comité de la Société donneront, le cas échéant, les ren- «seignements nécessaires à l'effet de former des établissem- « ents pour les malades d'après les principes du magné- « tisme animal. »

La pièce est signée des noms de Mesmer, Korneman, Duport et Lelong. Vous connaissez les deux premiers. Le troisième fut un des jurisconsultes éminents de la Constituante. Il aurait été assez fou, à un moment donné, pour interroger de Paris, par sa fenêtre ouverte, Mesmer, pendant que celui-ci habitait la Suisse.

Les médecins révoltés n'allaien pas tarder à entrer de nouveau en lutte avec l'Administration. Chasteignier, de la Bruyère, Collomb et Eynard donnèrent en effet leur démission avec éclat¹, en raison de l'établissement du pansement des blessés, à 5 heures et demie du matin.

* * *

Tel fut ce petit drame hospitalier, le dernier dont je vous entretiendrai.

Il faut, en effet, clore ce trop long discours. La Révolution arrive à grands pas, chassant les rêves et occupant l'ancien

¹ « En termes injurieux » (Dagier).

pays d'Utopie. Parmi les adeptes et les adversaires du Mesmérisme, les uns, tels que Bergasse, Doppet, Pressavin et Gilibert ne pensent plus qu'aux idées nouvelles. D'autres, comme Orelut, Chasteignier, de la Bruyère et Milanais vont porter leurs têtes sur l'échafaud.

Mais bientôt on verra surgir à nouveau, plus scientifique et plus sincère, un somnambulisme rajeuni. Pour endormir les hommes et leurs douleurs, la chanson du merveilleux gardera toujours son pouvoir et ses charmes.

NOTICES BIOGRAPHIQUES DES MÉDECINS CITÉS

J.-B. BONNEFOY ou BONNEFOI (1756-1790), a publié deux mémoires pour défendre le mesmérisme, en 1784 et en 1785. On lui doit aussi : *l'Influence des passions de l'âme sur les maladies chirurgicales* (1783), et *l'Application de l'Electricité à l'art de guérir*. Ce chirurgien, qui fut estimé par Peyrilhe et de La Martinière, avait des qualités d'enthousiasme et d'érudition. Morel, membre du Collège de chirurgie, a fait son éloge dans *le Courrier de Lyon* (numéro du 4 février 1790) et dans *le Journal de Paris* (14 février 1791), déclarant « qu'il était désintéressé jusqu'à l'oubli des besoins les plus urgents ». Reçu académicien, il n'eut pas le temps de siéger. En 1787, il fit au Salon des Arts un cours de physique expérimentale qui eut beaucoup de succès (*Journal de Lyon*, 1787).

BRAZIER. *L'Almanach de Lyon* (1784-1786), indique dans les hôpitaux de Saint-Etienne : M. de Sevelinges, médecin ; M. Brazier, en survivance. Le *Recueil des pièces les plus intéressantes sur le magnétisme animal* contient une lettre de M. Brazier, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, à M. Mesmer, datée de Saint-Etienne-en-Forez, le 21 juillet 1784 : « J'ai eu des succès étonnans... Mon traitement des pauvres est composé de quarante malades. »

Antoine-Marie DE LA BRUYÈRE. Il exerça d'abord à Chalon et fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu en 1777, à la mort de Peyrard.

Il fut condamné, après le siège de Lyon, comme « membre de la Commission départementale soi-disant populaire ». Les pièces que j'ai compulsées aux *Archives départementales* sont au nombre de sept et permettent de suivre son histoire douloureuse. Après avoir essayé d'obtenir un certificat de séjour à Tassin, il est arrêté dans sa fuite, à Orgelet. On le remet aux mains du citoyen Levrat, lieutenant de gendarmerie. En arrivant à Montluel, il demande l'autorisation de se reposer à l'hôpital. Autorisation est donnée pour deux jours, « avec une sentinelle à sa porte ».

CHASTEIGNIER (CHATEGNIER, CHATAIGNIER), né à Tain, ancien médecin ordinaire des armées du Roi, inspecteur des eaux minérales de Tournon, médecin du Roi aux rapports et député aux actes de chirurgie, médecin du grand H.-D. (*Almanach*, 1784).

Chataignier joua un rôle important pendant le siège. Après la journée sanglante du 29 mai, il devint président de la section de Saint-Vincent et se multiplia comme « officier municipal contre-révolutionnaire ». (*Registres des Sections*, publiés par G. Guigue). J'ai retrouvé dans les *Archives départementales*, une dénonciation d'un sieur Marion et les résultats d'une perquisition faite dans son domicile, où on trouva cachées quinze mille livres. A chaque ligne, son nom porte accolée la terrible épithète : agioleur.

Emmanuel-Philibert COLLOMB, qu'il ne faut pas confondre avec le chirurgien Barthélemy Collomb. Il figura, en 1787, avec Grandchamp et Bonnefoy, dans le jury qui accorda la maîtrise à Dussaussoy. Pétrequin le note comme médecin de l'H.-D., de 1783 à 1796 : « Il a exercé peu de temps dans cette maison, mais est devenu un des premiers médecins consultants de cette ville. » (Pointe.)

Jean JANIN DE COMBE BLANCHE, né à Carcassonne, mort dans sa propriété de Combe-Blanche, à la Guillotière, en 1811. Oculiste distingué, il eut à subir les critiques méprisantes d'O'Ryan au sujet de son « Antiméphitique ». Il avait, en effet, mené une croisade contre le méphitisme et pour la désinfection, à l'aide de la chaux et du vinaigre, et discuté âprement avec l'apothicaire Cadet. Fabre d'Eglantine rédigea une réclame pour « l'Antiméphitique » (H. d'Almérás). En 1789, il avait pu rétablir l'ordre un moment troublé dans le faubourg de la Guillotière. Les habitants de ce dernier, qu'il constitua en milice nationale, le nommèrent leur colonel. A propos de l'installation de cette milice et de la bénédiction du drapeau, il fonda une dotation pour le mariage d'une rosière.

Delandine (1811) et Pointe (1823), ont fait son éloge. Il fut accusé, après le siège, d'avoir conduit, pendant la journée du 29 mai, le bataillon de la plaine de la Guillotière, dont il était le commandant en chef, et emprisonné pendant quelque temps (*Archives départementales*).

CONSTANTIN. Gradué, rue Lanterne (*Almanach de 1791*). Comme Dutreich, il eut des différents avec le Collège de chirurgie, ainsi qu'en fait preuve une pièce des *Archives du Rhône* (affaire Vauthon), réclamant contre le Collège : « Vauthon aurait dû faire comme les sieurs Bruny, Dupuis, Constantin, Garabit et Dutreit. »

DAVID, médecin de l'H.-D., en 1785. Dagier le note comme tel en 1792. En 1769, il était second secrétaire du Collège. Bonnefoy fait allusion « aux observations de la demoiselle Gigat contre le sieur

David ». Je n'ai pas pu savoir quelle avait été cette affaire. Richard parle ironiquement de son collègue : « Notre petit David, qui a le rare talent de faire des ordonnances aux gens après leur mort. » Il a été cité par Thouret.

DUTRECK, DUTREM ou DUTREICH s'intitulait : « Maître ès arts. Eslu chirurgien de la ville de Lyon, ancien chirurgien du grand Hôtel-Dieu et chirurgien au compte de Sa Majesté du dépôt des mendiants de cette ville. » Il était aussi chirurgien de l'Ecole Vétérinaire. En 1789, il habitait le quai Saint-Antoine.

Les Archives de la ville contiennent une pièce écrite de sa main, établissant qu'il eut un différend avec les membres du Collège de chirurgie : « Ils se disposaient à lui faire un affront, en faisant enlever l'écriteau justificatif de sa qualité, au-dessus de la porte de son domicile (*Archives du Rhône*, série H. H. Arts et Métiers, chirurgiens. Inv. Chappe, vol. VI, p. 318, n°s 215-217).

« Chirurgien affilié au Régime écossais » (*Respectable Loge de la Bienfaisance*), Dutreich s'était mis à l'école de Mesmer et de Barberin dont il suivait les procédés.

Le 13 septembre 1793, il contresigne encore une attestation de l'officier de santé Morizot, établissant qu'il existe au dépôt de mendicité : 36 malades hommes ou enfants, 54 femmes malades, 16 fous, 20 folles, 38 hommes ou femmes vénériens (*Trib. Révol. Archives départementales*).

Ennemond EYNARD (1749-1837), médecin suppléant de l'H.-D. en 1783, démissionnaire en 1784 ; membre du Collège de médecine, professeur de pharmacie en 1779, d'accouchement en 1782 (*Almanach*). Académicien.

Eynard a écrit de nombreux mémoires sur l'hygiène et l'économie sociale.

FAISSOLE ou FAISOLLE, maître chirurgien en 1759, gradué, député pour tous les rapports en justice, démonstrateur et adjoint pour les principes (*Almanach de Lyon*, 1769). Une polémique médico-légale s'éleva entre Faisolle et Pressavin, au sujet de la mort violente « de Claudine Rouge, âgée de 18 ans, grande et d'une jolie figure », dont le cadavre avait été retiré du Rhône, au-dessous de Condrieu.

A la date du 14 juin 1793, chirurgien-major du bataillon de l'Union.

Louis-Joseph PICHER GRANDCHAMP, aîné, du Bois-d'Oingt, maître ès art, entré comme chirurgien à la Charité, le 17 août 1775 (Pétr-

quin), membre du Collège de chirurgie. *L'Almanach, an X de la République*, dit que Grandchamp habitait Paris à cette date.

En 1786, il prononça à la Charité un discours sur l'*Estime public*. On a de lui : Lettres adressées au rédacteur des *Affiches du Dauphiné* sur une cure opérée par le magnétisme animal, du 8 octobre 1785.

Grandchamp a joué un rôle politique important et on retrouve fréquemment son nom pendant la période révolutionnaire. Il n'a pas été un démagogue aussi violent que son confrère Achard, mais n'en appartenait pas moins au parti avancé. Président du Conseil général du Rhône et Loire (*Procès-verbaux des séances*, G. Guigue), il signe une adresse du département à la Convention : « Législateurs, le tyran vient d'être frappé par le glaive de la loi. Nous adhérons pleinement à cet arrêt mémorable. » Dans son discours du 21 novembre 1791, au Club des Amis de la Constitution, de la section Saint-Pierre, il avait préconisé l'installation de semblables groupes.

« Grandchamp, chirurgien musqué, qui faisait des proclamations ridicules », a dit Guillon de Montléon.

J.-B. LANOIX, né à Lyon, le 16 mars 1740, mort le 25 juillet 1845, à cent cinq ans et quatre mois, beau-frère de l'architecte Rondelet, élève de Rouelle. Il figura dans l'armée du Bas-Rhin.

Inventeur d'un spécifique antivermineux qu'il exploita d'abord avec Macors. Il prit part, en 1783, comme syndic de la Communauté des Maîtres apothicaires, au procès intenté à la pharmacie de vente de l'H.-D.

Lanoix avait établi dans son officine un baquet magnétique auquel il adjoignit bientôt des traitements électriques. Il aurait reçu Mesmer à Lyon.

En 1793, il se retira à la Guillotière, où il continua à électriser et à magnétiser « quelques malades, dirigeant l'exploitation d'un modeste domaine » (*Notice biographique*, par J.-B. Pointe, 1845).

Son frère, Joseph Lanoix, chevalier de la Primatiale, ex-vicaire de Saint-Nizier, fut massacré après l'affaire de Pierre-Scize, avec l'abbé Regny.

LE MAIRE, né en Bourgogne, mort à Lyon en 1787, dont nous citons le nom à la bibliographie. Membre du Collège de chirurgie, auteur d'un manuscrit sur le fluide nerveux. Il semble tour à tour favorable ou hostile au magnétisme : « L'humanité aura toujours une grande obligation à M. Mesmer, en ce qu'il aura appris aux médecins sterco-riaires, à ne pas affaiblir leurs malades par des remèdes évacuants et par une diète trop serrée. »

Pierre ORELUT, maître en chirurgie à Saint-Chamond, fils d'Etienne Orelut, chirurgien dans la même ville. Il fut condamné « comme ayant provoqué les habitants des campagnes à l'effet de coopérer à la rébellion lyonnaise » et exécuté le 19 mars 1794. Il avait rempli les fonctions d'officier municipal et s'était gravement compromis.

Le 15 juillet 1793, il signait une adresse, datée de Saint-Chamond : « Notre cité est protégée par les forces de Lyon... Citoyens, frères ou amis, la liberté ou la mort... Le parti de l'infâme Marat, etc. » (*Registre du Secrétariat général des Sections de la ville de Lyon*, publié par G. Guigue.)

Une autre pièce publiée dans les *procès-verbaux des séances de la Commission populaire et républicaine et de Salut public du Rhône et Loire* (G. Guigue), n'est pas moins compromettante. Il fut aussi l'objet d'une dénonciation de la femme Limousin, qui lui reprochait d'avoir engagé son mari à venir défendre Lyon contre l'Armée révolutionnaire (*Tribunaux révolutionnaires ; Archives départementales*).

Avant d'être exécuté à Lyon, Orelut fut incarcéré à Saint-Etienne et interrogé à Feurs (*Saint-Etienne pendant la Révolution*, par Galley, 1904).

Michel O'RYAN fut médecin de l'Hôtel-Dieu en 1785. Il avait été étudiant à Montpellier et à Toulouse. Aussi lira-t-on avec intérêt cette phrase de Saint Martin qui habita lui-même cette dernière ville, en 1778 : « Il y a été question de quelques velléités de mariage pour moi, premièrement avec l'aînée Dubourg, et ensuite avec une Anglaise, nommée Ryan. » En 1780, il était député aux actes des apothicaires ; en 1782, professeur de pharmacie.

Les pièces qui ont trait à son procès avec Sutton se trouvent dans le fonds Coste, de la Bibliothèque de la ville : O'Ryan reconnut que les actes respectifs des inoculations faites en commun avec Sutton correspondaient à 16.690 livres. Sutton reprocha amèrement à son associé de l'avoir trompé, après avoir abusé de sa complaisance. Le médecin Irlandais l'avait en effet souvent mis à contribution pour « Polly » (M^{me} O'Ryan) : « M^{me} O'Ryan a une envie de femme grosse pour un pôt à crème à la mode et pour une paire de pincettes à sucre, le tout en argent. Je ne voudrais pas pour tout au monde que l'enfant fût marqué de l'un ou de l'autre. Je vous en prie, soulagez un pauvre mari misérable ! », etc. — O'Ryan quitta la France pour l'Angleterre, en 1792 (renseignements donnés par la Bibliothèque de la ville), au moment où grondait la tempête, et échappant ainsi aux désastres qui frappèrent les Badger.

Désiré PETETIN, mort en 1808, dans sa soixante-quatrième année.

Né à Lons-le-Saunier, il fut d'abord médecin pensionné de la ville de Tournus. Après le siège, il remplit les fonctions d'inspecteur de la 7^e division militaire et contracta la dysenterie à Besançon, où régnait une épidémie. Secrétaire perpétuel de la Société de Médecine de Lyon, il a publié, avec Gilibert et Vitet, le *Journal des Maladies régnantes*. Son éloge a été fait par Martin aîné (Imp. Ballanche, 1808), qui déclara naïvement que « son style était sobre de métaphores », ajoutant lui-même : « Les larmes de l'amitié se confondirent avec l'eau lustrale sur le tertre qui recouvrit l'homme de bien ! »

Petetin était fort désintéressé. A cet égard, Dechambre, qui a longuement analysé son œuvre, lui rend justice (*Dictionnaire des Sciences médicales*).

On a de ce médecin : *Mémoire sur la découverte des phénomènes que présentent la catalepsie et le somnambulisme* (1787) ; *l'Electricité animale prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie*, etc.

Jean-Vincent REY, entré comme chirurgien à l'Hôtel-Dieu en 1777, successeur de Dussaussoy. Elève de Desault. Médecin à la disposition militaire pendant le siège. Son père, J.-B. Rey, maître chirurgien à Lyon, avait dirigé ses premières études. Il s'occupa spécialement des maladies des yeux et des accouchements. Observateur attentif, il avait étudié les mœurs des abeilles et s'était intéressé à l'électricité. Il mourut d'une apoplexie, en 1830 (Petrequin, *Histoire médicale chirurgicale de l'Hôtel-Dieu*, 1845). Le discours dont il est question dans cette étude a probablement disparu : M. Groze, le savant archiviste des Hospices, n'a pu en retrouver les traces.

Claude-Marie RICHARD, « docteur médecin du Ludovicci de Montpellier, agrégé professeur au Collège des médecins de Lyon », se plaignit amèrement des attaques de son confrère O'Ryan. Il en appela au Collège de médecine, comme en témoigne une brochure de six pages qui se trouve à la Bibliothèque de la ville.

Richard publia, entre temps, un mémoire contre nobles Chol, Brac et Willermoz « aussi médecins », à propos d'un blâme que lui avait infligé le Collège, pour avoir pris grossièrement le parti d'un confrère, M. d'Yvoiri, plaidant contre « son épouse ».

Il était donc assez belliqueux et mal vu de ses collègues. La chose s'explique lorsqu'on lit une sorte de prospectus-réclame, dans lequel il annonce « un cours public et gratuit sur les maladies médico-chirurgicales, destiné à l'application de la méthode mesmérienne », cours qu'il déclare instituer dans son appartement, maison Balmon, place du Grand-et-Petit-Change.

Pierre-Jacques WILLERMOZ (1735-1799), professa la chimie à vingt-six ans, à la Faculté de Montpellier. Il fut ensuite agréé au Collège de médecine de Lyon. Très lié avec Saint Martin, il dirigea la *Loge des Chevaliers de l'Aigle noir*. Auteur d'un essai sur les eaux potables, d'un mémoire sur l'huile de ricin, etc., médecin de l'Ecole Vétérinaire, membre de l'Académie de Lyon.

Le 4 ventôse, an II (22 fév. 1794), la Commission temporaire de surveillance républicaine arrête que Willermoz, chirurgien, assisté des citoyens Carret et Chambellan, avisera aux prompts moyens pour empêcher la corruption de l'air.

Le 9 pluviôse, an II (28 janv. 1794), P.-G. Willermoz, Dutreil et Roux, commissaires aux inhumations, avaient établi un long rapport présenté à l'Administration du Rhône.

LISTE DES MESMÉRISTES¹

BARBERIN. Le Tableau des *Frères composant la Respectable Loge de la Bienfaisance, à l'Orient de Lyon, pour l'année 5.794*, indique : de Barberin, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au corps royal d'artillerie, à Paris, dignitaire de la Régence écossaise.

L'Almanach de 1783 inscrit : *Compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse d'Alincourt* ; chevalier honoraire, M. le chevalier Barberin, capitaine d'artillerie.

Le chevalier de Barberin a laissé un nom dans l'histoire du Mesmérisme. Déchambre déclare qu'il fabriquait, sans autres frais que la prière, des somnambules « médecins » (*Dict. des Sc. médicales*, article : Mesmérisme). Son amitié pour Saint Martin allait de pair avec son mysticisme.

Au dire de Vingtrinier (Lyon de nos Pères), Barberin aurait dirigé, en 1782, la construction du deuxième arsenal de la Rigaudière, qui prit feu dans le bombardement du 24 août.

On distinguait volontiers les *Mesméristes*, les *Delonistes* et les *Barberistes*, ces derniers plus inspirés et plus désintéressés.

DE BORY, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis,

¹ Les notices qui précèdent renseignent sur les *Mesméristes médecins*.

commandeur du château de Pierre-Scize, secrétaire perpétuel de la classe des Belles-Lettres de l'Académie en 1765. Mort le 15 mars 1792, à soixante-seize ans (*Hist. de l'Académie*, par Dumas, 1840).

L'Almanach de 1782 dit qu'il habite rue Boissac.

« Orateur de la Loge de la Bienfaisance, membre honoraire du Directoire général, et conseiller honoraire du Régime écossais. »

Saint Martin en parle dans ses lettres.

BURTIN DE CHAMELET, avocat-recteur des hôpitaux dont il s'occupa activement. En 1783, le Bureau le députait à Paris pour solliciter « MM. les Ministres de prendre les mesures les plus promptes pour assurer l'acquittement des dettes de cet hôpital et obtenir d'eux les secours dont l'Administration a besoin pour le soutien de son œuvre ». (Dagier, *Histoire de l'Hôtel-Dieu*).

Jean-Jacques MILLANAIS ou MILLANOIS, avocat au Présidial de Lyon. Élu par le Tiers-Etat député aux Etats généraux de 1789, et à la Constituante. Il a eu une existence politique importante qu'on peut étudier dans Wahl (*Histoire des premières années de la Révolution, à Lyon*). Reichardt le rencontre à Lyon, chez Couderc : « M. Millanais, ancien constituant, nous est arrivé en uniforme de garde national ; c'est un causeur fin et judicieux. »

Il fut vice-chancelier du Ressort Provincial de la Régence Ecossaise (*Respectable Loge de la Bienfaisance*). Saint Martin l'appelle « le bon ami Milanais ».

Il remplit, pendant le siège, les fonctions d'inspecteur de l'artillerie. Il fut arrêté avec son neveu, « en Vaise, le 9 octobre, sans armes, allant joindre sa mère et sa sœur à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, chez le citoyen Soubry ». (*Tribunaux révol., Arch. dép.*). Exécuté le 7 brumaire, an II, à quarante-cinq ans.

Pierre-Paul-Alexandre DE MONSPEY DE VALLIERE (1739-1807), « commandeur de Montbrison », ancien lieutenant du régiment de cavalerie Dauphin, blessé à la bataille de Sutzelberg, en 1758. Député suppléant de l'Ordre du clergé du Dauphiné aux Etats généraux de 1789.

Visiteur général du Ressort Provincial (*Respectable Loge de la Bienfaisance*) ; il habitait, en 1786, la rue de l'Arsenal (*Almanach de 1786*).

Condamné à la détention le 6 avril 1794 : après plusieurs mois de prison préventive à Villefranche, on ne relève aucune charge contre lui et on affirme, au contraire, sa bienfaisance (*Trib. révol., Archives départementales*). Président de la Société d'agriculture de Villefran-

che, il importa en France plusieurs plants de vigne et des peupliers de Lombardie (Dériard).

PAGANUCCI, PAGANUCI, PAGANUCCY père, ancien teneur de livres, auteur d'un *Manuel historique, géographique et politique des jeunes négociants*, en 3 vol. (1762).

En 1760, Grandon et Willermoz fondèrent la *Loge des Vrais Amis* et lui reconnurent pour maître Jean Paganucci, maître Élu écossais et chevalier d'Orient (Bricaud). Le Tableau des *Frères de la Loge de la Bienfaisance* indique : Paganucci père, dignitaire de la Régence Ecossaise, et Paganucci fils, négociant, affilié au Régime Ecossais.

En relations avec Saint Martin qui écrit : « Je vous prie de faire rayer le titre de gentilhomme qu'on a toujours joint à mon nom sur la liste des membres ; il y a longtemps que j'avais prié le frère Paganucci de me rendre ce service, mais il ne l'a pas jugé à propos. »

Il fit partie de la Commission populaire républicaine et de Salut public du Rhône et Loire. En 1796, il fut nommé juge au Tribunal civil par l'Assemblée électorale de 1796. Il mourut en 1797. « Il était président de la dernière Assemblée primaire de la Section lorsqu'il a pris un rhume catarrhal dont il est mort, victime de la confiance publique et de son zèle. M. Paganucci, d'un caractère doux et tranquille, était âgé d'environ soixante-douze ans. » (*Almanach de Lyon*, 1797 et 1798).

Le chevalier DE RACHAIS, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, porteur de nombreux titres maçonniques : « Très respectable frère, premier assistant et substitut du grand Maître provincial dans le Directoire général séant à Lyon ; président perpétuel de la Régence Ecossaise, du département de Lyon, vénérable Maître, un des deux dignitaires présidens du Régime rectifié. » (Tableau des *Frères composant la Respectable Loge de la Bienfaisance, à l'Orient de Lyon*, sous l'inspection particulière de la Régence Ecossaise du département pour l'année 5.791).

Pendant le convent de Willembsbad, c'était le grand Maître des cérémonies de la Province d'Auvergne : « Eques a Leone Strenuo. » (Le Forestier.)

Gaspard DE SAVARON, ancien lieutenant-colonel d'artillerie.

La *Loge de la Bienfaisance* comprenait quatre Savaron : de Savaron père, seigneur de Lafarge ; un de Savaron, officier au régiment du Poitou ; Savaron de Chamousset, chef de bataillon septuagénaire pendant le siège et fusillé devant son hôtel de la place Bellecour.

Le chevalier Gaspard de Savaron « Eques a solibus, Visitator generalis Provinciæ », représentait les Préfectures de Lyon et de Chambéry au Congrès de Willemsbad.

Les délégués des Martinistes à ce Congrès étaient, entre autres, Willemoz et notre Gaspard de Savaron, tous deux présidents des deux grades suprêmes de Lyon « la Petite et la Grande Profession », titres purement théosophiques et inconnus aux grades inférieurs. (Le Forestier.)

BIBLIOGRAPHIE

DECHAMBRE (*Dict. des Sc. méd.*) indique : à la Bibliothèque nationale, un *Recueil général et complet de tous les écrits publiés pour ou contre le magnétisme animal*, de 1779 à 1787, et un *Catalogue* de 200 pages qui a été publié à Paris en 1869, avec des notes bibliographiques sur ce même sujet. Je me bornerai à indiquer ici les sources directes de ce travail :

Abrégé de l'histoire des magnétiseurs de Lyon, par un nouveau converti (Lyon, 17..., in-8° ; fonds Coste).

Almanachs de Lyon.

Archives municipales et départementales.

BERGASSE, par E. Lamy (Perrin, 1910). Bergasse a écrit : *Lettres d'un médecin de Paris à un médecin du Collège de Londres* (1781) ; *Considérations sur le magnétisme animal* (la Haye, 1784) ; *Théorie des mondes et des êtres organisés* (1784).

BONNEFOY, *Analyse raisonnée des rapports des Commissaires parisiens* (1784) ; *Examen du compte rendu de Thouret, relativement au magnétisme animal* (1785).

CHARLETY, *Histoire de Lyon* (Rey, 1903).

Comptes rendus manuscrits de l'Académie de Lyon (année 1784 ; Bibliothèque de l'Académie).

JANIN DE COMBE BLANCHE, *Réponse au discours de M. O'Ryan* (Genève et Lyon, 1784 ; fonds Coste).

DAGIER, *Histoire chronologique de l'Hôpital Général et Grand Hôtel-Dieu de Lyon* (2 vol., Lyon, Rusand, 1830).

DECHAMBRE, *Dictionnaire des Sciences médicales* (article mesmérisme).

DELANDINE, *la Philosophie corpusculaire* (chez Cuchet, à Paris, 1785).

DEVILLERS, *le Colosse aux pieds d'argile* (Rouen et Marseille, 1784) ;
(mémoire intéressant et vraiment scientifique).

DOPPET, *Traité théorique et pratique du magnétisme animal* (1784).

DRIVON, *le Magnétisme animal à l'Hôtel-Dieu de Lyon* (Miscellanées.
Assoc. typogr., 1907).

DUMAS, *Histoire de l'Académie de Lyon* (1839).

Epître à M. Petetin (fonds Coste). (Très ironique, l'auteur anonyme débute en citant Rabelais : « Je crois, dit Eustènes, que les Goths parlaient ainsi, et si Dieu voulait, ainsi parlerions-nous du c...).

Examen physique de l'hypothèse sur laquelle M. Mesmer et ses sectateurs fondent la doctrine du magnétisme animal, par M. G..., avocat (Lyon, Faucheux, 1785).

GILIBERT, *Aperçu sur le magnétisme animal* (1784).

DE JUSSIEU, *Rapport particulier de l'un des Commissaires* (1784).

Journal de Somnambulisme de M^{me} N..., par M. C. Catelin (Bibl.
de la ville).

Journal de Somnambulisme de M^{le} D..., par M. C. Catelin (Bibl.
de la ville).

Journal de Lyon, de Mathon de la Cour (années 1784, 1785, 1787).

Le numéro du 18 août 1784 contient un proverbe : l'*Entente est au diseur*, où le magnétisme est ridiculisé.

LANOIX, *Notice biographique*, par J.-B. Pointe (Imp. Boitel, 1845).

LEMAIRE (du Collège de chirurgie), *Observations sur quelques traitements magnétiques* (Lyon, fonds Coste).

Lettres recueillies par Morel de Voleine (Revue du Lyonnais, 1860).

Lettre d'un élève de M. Mesmer à M. Pressavin sur le magnétisme animal (Lyon, 1784, fonds Coste). (L'auteur prie Pressavin de ne pas s'exposer à une expérience dangereuse.)

Lettre première adressée amicalement à M. Rey fils, par un auditeur impartial (Lyon, 6 déc. 1787, Bibl. de la ville).

Lettre à M^{me} la comtesse de S..., contenant une observation magnétique faite par une somnambule (voir *Journal de Mathon de la Cour*, numéro du 5 septembre 1787).

MATTER, *Saint Martin, le Philosophe inconnu* (Lib. Didier, 1864).

MICHEL, *Avis relatif au magnétisme* (Bibl. de la ville : Recueil des auteurs lyonnais).

ORELUT, *Détail des cures opérées par le magnétisme animal, selon les principes de M. Mesmer* (Faucheux, 1784).

O'RYAN, *Discours sur le magnétisme animal* (Dublin, 1784 ; Bibl. de la ville).

PAPUS, *Martinesisme et Willermosisme* (Chamuel, 1899) ; *l'Illuminisme en France (1771-1783)*, Cl. de Saint Martin (Chacornac, 1902).

PERROUD, *Lettres de M^{me} Roland (1780-1793)*. (Paris, Imprimerie Nationale, 1900-1902.)

PETETIN, *Mémoire sur la découverte des phénomènes que présentent la catalepsie et le somnambulisme (1787) ; l'Electricité animale prouvée par la découverte des phénomènes physiques et moraux de la catalepsie (1808)*. (La doctrine de Petetin est exposée tout au long dans l'article cité de Dechambre.)

PETREQUIN, *Histoire médico-chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon* (Paris, J.-B. Baillière, 1845).

PRESSAVIN, *Réponse de M. Pressavin à la lettre de M. Constantin sur le magnétisme* ; *Réponse de M. Pressavin à l'anonyme qui se dit élève de M. Mesmer* (Bibl. de la ville).

Procès-verbal de l'Expérience magnétique faite par les procédés de M. le commandant de Monspey et de M. le chevalier de Barberin, capitaine au corps royal d'artillerie (Bibl. de la ville).

Procès-verbal de l'Expérience faite à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, le jeudi 22 juillet 1784 (Lyon, Imprimerie de la ville; Bibl. de la ville).

Procès-verbal de l'Expérience magnétique faite à l'Ecole vétérinaire, le lundi 9 août 1784, en présence de M. le comte d'OEls (Bibl. de la ville, fonds Coste).

Réflexions impartiales sur le magnétisme animal (Lyon, 1784).

RICHARD, *A MM. les Docteurs et Professeurs agrégés au Collège de médecine* (Bibl. de la ville, fonds Coste).

RICHARD, *Annonce d'un cours public et gratuit sur les maladies médico-chirurgicales, destiné à l'application de la méthode messérienne* (Bibl. de la ville, fonds Coste).

Recueil des pièces les plus intéressantes sur le magnétisme (cure opérée par M. Mesmer, sur le fils de M. Kornemann ; lettre de M. Brazier, de Saint-Etienne, etc.). (Bibl. de la ville.)

THOURET, *Extrait de la correspondance de la Société Royale de médecine relativement au magnétisme animal (1785)*.

VINGTRINIER, *Vieilles pierres lyonnaises* (Lyon, Cumin, 1911).